



**PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE
Du COMITE de JUDO de l'AVEYRON
Le 21 Mai 2025
DOJO Départemental de RODEZ à 19h30**

Présents :

JC St Affrique,
JC Bozouls,
JC Lévézou,
JC Montbazens,
JC Bassin Houiller,
JUDO RODEZ AVEYRON,
JC Espalion,
JC Capdenac,
JC Villefranche,
JC Bassin Aveyron,
JC SO Millau
JC Réquista,
JC Sévérac-le-Château,
JC Roquefort,
Familles Rurales Laguiole,

Absents :

JC Salle Curan
JC Mur de Barrez,
JC St Amans des Côtes
JC Baraqueville

Comité Directeur :

Présents :

M. BOUZAT Patrick –Président
M JAVELOT Christian– Trésorière
Mme ANDRIEU Marie Secrétaire Général
Mr CODOMIER Pierre - CORG 12
Mme CAMPARGUE Rosy – Délégué des Enseignants
Mme VIARD Gwenaelle – Délégué des Clubs
M DA SILVA Nicolas – Délégué des Enseignants

Excusés :



COMITE DE L'AVEYRON JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



M NOUGARET Alain, Délégué des Clubs
M MASBOU Jean-Pierre Conseil Départemental

Représentant CTF :

Mr CAORS Clément

Représentants Fédéraux et Ligue :

Mme FERRET Régine – Présidente de la Ligue
M DEL NISTA Alfred – Responsable de l'Arbitrage

Personnes Invitées :

Mme ROSIERE Chloé – Représentant ALBOUY Consul

Le Quorum :

17 clubs présents sur 21 le Quorum est atteint :

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président :

M. BOUZAT Patrick, président du Comité Départemental de l'Aveyron, fait part du rapport moral, remercie les personnes présentes à cette Assemblée Générale, l'équipe du bureau départemental ainsi que les responsables des commissions pour l'aide apportée au département et au judo en AVEYRON.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'AG précédente du **22 mai 2024**
2. Rapports :
 - a) Rapport moral du Président
 - b) Rapport de la Secrétaire Générale
 - c) Rapport financier du Trésorier
 - d) Rapport du Conseiller Technique Fédéral
3. Arrêté des comptes annuels 2024
4. Rapport du commissaire aux comptes
5. Affectation du résultat
6. Budget révisé 2025 dont cotisation club fédérale présentée par le trésorier
7. Budget prévisionnel 2026 - Présentation et approbation
8. Autres questions portées à l'ordre du jour du comité

1 – Approbation du PV du 22 mai 2024 :

0 contre

0 abstention

17 pour, (soit 520 voix) Approuvé à l'unanimité.



2 – Rapports :

a) **Rapport moral du Président.**

Le bilan de cette saison est satisfaisant, les effectifs ont augmenté dans les clubs, finalement, le nombre de licences sur notre département est en hausse constante depuis le COVID j'en remercie tous les clubs.

Le 28 septembre a eu lieu à Carcassonne le traditionnel stage national de rentrée.

Le 12 octobre 2024 a eu lieu le stage régional d'arbitrage par zone à Réalmont.

En décembre, Villefranche a, comme à son habitude, organisé un stage avec des experts japonais.

Le 14 décembre, les assises se sont tenues à Toulouse et le 12 janvier, celles de Montpellier.

À quoi servent-elles ?

Sur cette saison, je voudrais également revenir sur les trois manches du challenge départemental, dont la première s'est tenue à RODEZ, le 14 décembre, suivie de la deuxième manche à Montbazens, le 16 mars et de la troisième et dernière à Millau, le 1 mai.

Merci à tous les clubs qui y ont participé et un grand merci aux organisateurs.

Depuis la saison dernière, la Ligue Occitanie a fait l'acquisition de plusieurs structures mobiles pour mettre à disposition des clubs. Ces structures sont réparties sur le territoire de l'Occitanie. Nous avons donc une structure à disposition des clubs qui se trouvent à Rodez

b) **Rapport de la secrétaire générale.**

Tout d'abord, cette saison sportive m'a permis de découvrir le fonctionnement du comité. En effet, cette nouvelle olympiade qui a commencé en mai 2024, après l'assemblée générale électorale, a vu de nouvelles règles votées par notre fédération nationale. Notamment, la suppression des délégués nationaux et régionaux, remplacés par quatre délégués pour notre comité.

1. Gwenaëlle VIARD,
2. Daniel MARTI (A démissionner)
3. Alain NOUGARET

Je tiens simplement à souligner que la progression des effectifs au niveau des clubs pour la saison 2024-2025, est vraiment encourageante puisque nous passons de 1794 licenciés pour la saison 2023/2024 à 1986 cette année soit plus de 200 licenciés de plus.

Je remercie Clément CAORS pour l'organisation de ces différents stages.

Ils connaissent chaque année un franc succès. Ces stages sont reconnus au niveau de notre zone, mais également au niveau de la Ligue. Il n'est d'ailleurs pas rare que ces stages servent également de formation dans le parcours des BPJEPS ou CQP.

Au cours de cette saison, j'ai assisté au stage de rentrée à Carcassonne ainsi qu'aux assises régionales à Montpellier. J'ai également dès que mon agenda le permettait été présente sur diverses compétitions.



Cette fonction de secrétaire générale m'a d'ores et déjà permis de découvrir de nouvelles personnes, de comprendre le fonctionnement du comité, de la Ligue et de la Fédération. J'avoue avoir encore beaucoup de choses à apprendre cependant, à titre personnel, c'est une expérience très enrichissante.

c) Rapport financier.

Christian JAVELOT précise que les comptes sont expertisés et certifiés par la société Albouy Consult pour encore cinq ans.

Mme ROZIERE Chloé assure que les comptes sont tenus en conformité avec les normes et les législations. Fidèle aux régulations en vigueur, je garantis la conformité et l'intégrité des rapports financiers.

d) Rapport sportif.

M. Clément CAORS prend la parole et remercie toutes les personnes qui l'ont aidé durant toute la saison, en particulier, Pierre CODOMIER, les personnes du bureau Départemental pour leur soutien sur la partie administrative des stages et compétitions ensuite il présente son Power Point et fait le point sur les réussites départementales.

Il énumère les résultats sportifs du département qui le place sur la meilleure marche du podium en Occitanie.

3 – Arrêté des comptes annuels 2024.

4 – Rapport du commissaire au compte.

Les comptes sont expertisés et certifiés par la société Albouy Consult pour encore cinq ans. Les amortissements sont finis sur cet exercice, ce qui assainit notre comptabilité, mais notre résultat s'en retrouve négatif.

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- *Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude ;*
- *Que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.*

En conclusion, nous ne pouvons que vous recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comité.

5 – Affectation du résultat.

*Le compte de résultat est affecté pour la saison prochaine est donc de - 4696,19€
0 contre
0 abstention
17 pour, (soit 520 voix) Approuvé à l'unanimité.*



COMITE DE L'AVEYRON JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



Vote des différents rapports :

a. Vote du Quitus de gestion :

0 contre

0 abstention

17 pour, (soit 520 voix) Approuvé à l'unanimité.

b. Affectation de résultat :

0 contre

0 abstention

17 pour, (soit 520 voix) Approuvé à l'unanimité.

c. Vote du Budget révisé 2025 :

0 contre

0 abstention

17 pour, (soit 520 voix) Approuvé à l'unanimité.

d. Vote du budget prévisionnel 2026

0 contre

17 abstention

17 pour, (soit 520 voix) Approuvé à l'unanimité.

e. Vote cotisation club pour 2026 (1,50€ au lieu de 1€)

Contre 0 voix

Abstention, 225 voix

Pour, 295 voix

Remise des récompenses.

Remise de la médaille d'argent (Maître Awazu) à Monsieur BOUZAT Patrick président du comité.

Questions Diverses.

Madame FERRET Régine prend la parole pour donner des informations de ligues et de la Fédération Nationale.

15- Prise de parole des divers représentants :

Mme FERRET Régine – Présidente de la Ligue

M DEL NISTA Alfred – Responsable de l'Arbitrage



**COMITE DE L'AVEYRON JUDO, JIJITSU, KENDO ET
DISCIPLINES ASSOCIEES**



**Clôture de l'Assemblée Générale par M. BOUZAT Patrick
Président du comité de l'Aveyron**

Un apéritif est offert, la soirée se termine dans une bonne ambiance et une bonne participation des Clubs Aveyronnais.

BOUZAT, Patrick
Président
Comité départemental de Judo de l'Aveyron